pris certaines dispositions pour aider le dollar américain. La valeur de notre dollar flottant a augmenté d'environ 7 p. 100 par rapport au dollar américain et nous avons ainsi porté un grand préjudice à beaucoup de nos sociétés d'exportation.

Simultanément, le gouvernement a pris des mesures pour ralentir l'économie espérant enrayer l'inflation et augmenter le chômage, pour faire disparaître l'inflation et aider le chômage; malheureusement, tous deux ont accusé une hausse. A en juger par les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, ces mesures furent à la fois excessives et inefficaces, car nous souffrons encore des deux. Alors que nous étions aux prises avec ces problèmes, les États-Unis en éprouvaient de semblables. Il faut signaler que les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont les plus volumineux qui soient entre deux pays au monde, et qu'une bonne partie de l'industrie de fabrication et de l'industrie minière au Canada est structurée en fonction de ces relations entre les deux pays. Dans une large mesure, les ressources humaines et de capitaux au Canada sont engagées dans des projets qui sont rentables uniquement à cause de nos relations commerciales soutenues avec les États-Unis.

Mais, comme je le disais, tout cela a changé le 15 août par suite de l'action unilatérale du président. Exception faite de la surtaxe de 10 p. 100, nous pouvons approuver les mesures qu'il a imposées car, avec le temps, si elles se révèlent avantageuses pour l'économie américaine, elles aideront inévitablement la nôtre. Mais la surtaxe de 10 p. 100 applicable à quelque 2 ou 3 milliards d'exportations canadiennes permettra au gouvernement américain de percevoir environ 300 millions de dollars en taxes et, étant donné notre marché continental intégré, ces taxes seront payées par les fabricants canadiens, car, ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce l'a signalé, toute hausse des prix des produits canadiens aux États-Unis entraînera tout d'abord l'annulation de commandes.

Il est vrai, bien sûr, que, lorsque l'exportateur canadien absorbera cette surtaxe de 10 p. 100, le contribuable canadien paiera plus de la moitié du coût si la situation fiscale de l'exportateur est saine; c'est-à-dire que ces subventions sont taxables et, si l'exportateur paie la taxe, le taux de 50 p. 100 sera probablement amorti, et au lieu de parler de 80 millions de dollars ou pourrait prétendre que ce ne devrait être que 40 millions si l'exportateur paie le plein impôt au taux de 50 p. 100. Mais je m'arrête là.

Comme le ministre des Finances peut facilement le prouver, peu d'exportateurs se trouvent dans cette situation à la suite de la hausse du dollar canadien provoquée par son flottement. Puis il y avait peu d'exportateurs qui payaient des impôts élevés sur les sociétés. Il est intéressant de noter, en parlant du flottement du dollar canadien—d'autres députés ont mentionné la dévaluation—que le dollar américain qui flotte depuis le 15 août a effectivement été dévalué d'environ 5 p. 100 dans l'espace de deux semaines. Il est fort intéressant de constater aussi que le dollar canadien a connu des fluctuations identiques et connexes demeurant constant par rapport au dollar américain, du moins en général.

Le seul argument que j'ai entendu le ministre de l'Industrie et du Commerce invoquer au sujet de la raison pour laquelle nous devrions échapper à la surtaxe est qu'un Canada florissant serait un excellent client des États-Unis. Toutefois, le flottement des deux dollars depuis le 15 août devrait raffermir la position canadienne. Du point de vue du commerce mondial, ceux qui ne sont pas de l'Amérique du Nord considèrent le dollar canadien et américain ainsi que l'économie canadienne et américaine comme étant solidaires et presque subordonnés les uns aux autres, car les dollars ont fluctué de façon relativement constante et identique.

La communauté internationale a lieu de croire que l'économie nord-américaine forme de fait un tout indivisible. Il n'y a qu'à voir ce qu'il est arrivé au dollar canadien par rapport à celui des États-Unis lorsque ce dernier est devenu flottant. Nous savons tous ce qui s'est produit—une autre pièce sur la vieille couverture. L'action ou l'inaction du gouvernement m'aurait inspiré beaucoup plus de confiance si le ministre de l'Industrie et du Commerce et son collègue des Finances avaient exposé à la Chambre les diverses propositions qui ont été étudiées et rejetées pour une raison ou une autre. Mais on n'a rien fait de tel. Le premier ministre n'a pas tenu sa promesse de faire un exposé sur la situation économique au Parlement ou à la nation au moyen de la télévision avant que le Parlement se réunisse. Ainsi, nous n'avons pas de véritables lignes directrices et, en tant que parlementaires, nous ignorons encore la véritable nature des diverses propositions étudiées.

Je veux proposer au ministre de l'Industrie et du Commerce une solution si simple qu'elle pourrait sembler ridicule. C'est peut-être sa simplicité qui explique qu'on ne s'y est peut-être jamais arrêté.

L'hon. M. Pepin: Je suis un homme simple.

M. Nowlan: Je comprends très bien que le ministre de l'Industrie et du Commerce fasse preuve de simplicité. Il a bien raison d'être modeste.

L'hon. M. Pepin: Je ne l'ai pas volé.

M. Nowlan: Oui, certes, mais vous êtes très affable dans votre simplicité. Il me semble que le ministre aurait pu faire confiance aux parlementaires et à l'ensemble des Canadiens, grâce aux moyens de diffusion qu'une démocratie directe est censée assurer, et passer en revue quelques-unes des formules qui ont été examinées et mises de côté. J'aimerais qu'on m'explique une chose.

• (4.00 p.m.)

Pour moi, il s'agit d'une surtaxe d'une durée moyenne plutôt que d'une surtaxe provisoire, à moins que le ministre des Finances n'ait reçu un avis contraire de la Maison-Blanche. Mais comme le Congrès s'achemine vers une année d'élections, que Wilbur Mills, le puissant président du comité du Congrès des États-Unis, est d'avis que le mot provisoire signifie un an ou deux, et qu'au dire d'autres hauts fonctionnaires de Washington, le mot provi-